

DOSSIER P. 8

L'éclairage public : à vous de choisir !



Le magazine d'informations municipales de la Ville de Cébazat

Directeur de la publication : Flavien Neuvy, maire

Chargée de communication : Sandra L'hôpital - **Responsable du magazine :** Albane Pelese, adjointe au maire en charge de l'information et de la communication

Crédits photos : Chouf, Jean-Paul Bardin, Mairie d'Aulnat, Mairie de Beaumont, Catherine Finazzi, Gymnastique A.L., Espace et course, C'Ma Chanson, Alexia Couderc, Philippe Laurencon, Clément Puig, Maternelle Jules-Ferry, Maternelle Pierre-et-Marie-Curie, Thinkstock.

Contributions : Didier Laville, Alain Dumeil, Cébazat Tennis Club, Gymnastique A.L.

Conception, réalisation et impression : **FUSIUM** IMPRIMERIE (Auvergne - France) F33674 - Tél. 04 73 73 25 25 -  PEFC 10-31-1928 

“

*Démocratie
participative :
de la fiction
à la réalité.*

”

On vous donne la parole le 21 juin

La démocratie participative, beaucoup en parlent mais peu passent aux actes. Personne ne manque à l'appel quand il s'agit de demander le renforcement de la participation des citoyens aux prises de décision qui les concernent. Mais, quand on observe attentivement les choses, on ne peut que constater l'extrême faiblesse de cette démocratie participative que tout le monde aime mais que peu de villes mettent en œuvre.

A Cébazat, les choses se passent autrement. En effet, et conformément aux engagements pris pendant la campagne des municipales, les Cébazais seront consultés pour l'éclairage public. Une consultation publique sur un tel sujet, c'est une grande première dans le département et cela traduit le respect des engagements pris mais aussi notre volonté d'écouter les Cébazais.

Ainsi, le 21 juin prochain, vous devrez répondre à cette question simple : "Souhaitez-vous que la ville maintienne l'extinction de l'éclairage public entre minuit et 5 heures du matin ?". Si les Cébazais répondent "oui" à cette question, la Ville laissera la lumière éteinte. À l'inverse, si le "non" l'emporte, nous rallumerons en modifiant certaines caractéristiques de notre éclairage public. Vous trouverez les détails techniques dans le dossier consacré à cette consultation publique dans ce magazine. Je vous invite également à participer à la réunion d'information qui se tiendra le 15 juin à Sémaphore qui vous permettra d'entendre le témoignage de deux maires ayant fait des choix différents en la matière.

Je souhaite que vous puissiez vous mobiliser pour cette consultation, vous exprimer en toute connaissance de cause et que le débat autour de cette question soit serein et sans polémique.

Nous aurions pu organiser cette consultation en début d'année mais j'ai souhaité qu'elle ne le soit pas pendant la campagne des élections départementales pour éviter toute confusion.

Vous avez la parole sur un sujet important, qui nous concerne tous.

Exprimez votre choix le 21 juin prochain.



www.cebazat.fr

Rentrée 2015 : inscriptions à l'école !

Vous venez de vous installer à Cébazat, votre enfant change de groupe scolaire, pensez à inscrire votre enfant à l'école ! Les inscriptions se font en Mairie, du 27 avril au 7 mai. Munissez-vous du livret de famille, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et fournissez, dès réception, un certificat de radiation si l'enfant était inscrit dans une autre commune.

Inscriptions du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 ; samedi de 9 h à 12 h.

La mission locale et le PLIE à votre service

● *La mission locale, espace d'intervention au service des jeunes de 16 à 25 ans vient à la rencontre des Cébazais. Elle propose un suivi personnalisé et apporte des réponses aux questions d'emploi, de formation, de logement ou de santé.*

Permanences tous les vendredis à l'annexe de la Mairie, rue des Farges, de 9 h à 12 h.

● *Le Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE), qui a vocation à lutter contre le chômage et l'exclusion, assure un service délocalisé à Cébazat, tous les 15 jours. Le PLIE propose aux personnes de plus de 26 ans, en situation de difficultés professionnelles (demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, femmes isolées chefs de famille, travailleurs handicapés...) un bilan de situation, un accompagnement personnalisé, un suivi..., et assure une prise en charge de proximité.*

Besoin de conseils, d'informations, d'aide à la rédaction de CV, de lettres de motivation, venez rencontrer Florence Gervais, votre référente PLIE lors des permanences, ou prenez rendez-vous avec elle au 04 73 24 30 61.

Permanences tous les 15 jours, le vendredi à l'annexe de la Mairie, rue des Farges, de 9 h à 12 h.

Fourrière animale

Nous rappelons que les animaux domestiques sont sous la responsabilité de leur maître et qu'ils ne doivent en aucun cas perturber l'ordre public ou la sécurité selon la réglementation sanitaire départementale. Aussi, toute divagation de chiens ou chats errants sur la voie publique est passible d'une amende de 22 € et peut entraîner l'intervention de la fourrière animale.

Qui prévenir en cas de divagation d'animal errant ?

La Ville collabore avec la société d'assistance pour le contrôle des populations animales (SACPA), qui gère les demandes d'intervention sur notre commune et procède à la capture d'animaux, à la prise en charge d'animaux blessés, au ramassage d'animaux décédés de moins de 40 kg.

Vous souhaitez signaler une situation qui relève de la fourrière animale :

Contacts :

- **Police municipale : 06 47 40 91 60**
- **Mairie : 04 73 16 30 30**
- **Commissariat de Gerzat : 04 73 74 80 00**

Collecte de vêtements

Le CCAS organise un collecte de vêtements le samedi 30 mai, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h aux ateliers municipaux, rue de Fontenille, au bénéfice de l'association des paralysés de France.

RANDONNÉE

Invitation à la promenade

Cébazat, commune entre ville et campagne, suggère de belles balades au gré des chemins qui la bordent. La randonnée "Le col du chevalard" fait partie de ces itinéraires balisés dont on ne se lasse pas ; une invitation à explorer le site des Côtes. Elle prend son départ de la place de la Commune-1871, direction la rue de la Pachat. Cette promenade au cœur de la vallée du Bédât offre une vue panoramique imprenable sur les côtes de Clermont, pour atteindre le col du Chevalard qui culmine à 549 mètres, avec un dénivelé de 201 mètres. Ce parcours dévoile des richesses naturelles étonnantes.

SI VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS

Retrouvez tous les itinéraires balisés de promenade et découverte aménagés par Clermont Communauté sur le site des côtes sur www.clermontcommunauté.net.



CIVISME

Pensez à rentrer votre poubelle

Difficultés pour stationner, pour circuler sur les trottoirs, désagrément visuel, encombrement des rues... sont autant de raisons qui justifient un geste simple et citoyen : ramasser son bac individuel de déchets ménagers, de tri sélectif et de bio déchets, après chaque collecte. Un arrêté municipal du 12 décembre 2013, relatif à la propreté et à la sécurité du domaine public, rappelle cette démarche à respecter ainsi que les sanctions en cas de non-respect.

Pour connaître les jours et heures de collecte de votre rue, connectez-vous sur www.cebazat.fr, rubrique "gestion des déchets".

Ces mesures permettent de préserver le cadre de vie et de faciliter le travail de Clermont Communauté, en charge de la gestion des déchets. ■





Commémoration de la 2^e Guerre Mondiale

Le 8 mai, la municipalité vous invite à un moment de recueillement. Cette cérémonie a pour objectif de rendre hommage aux victimes mais aussi d'informer, de sensibiliser, d'éduquer à la citoyenneté, de connaître et transmettre l'histoire, de se souvenir de nos héros. Le 70^e anniversaire de la libération d'Auschwitz a été célébré cette année, mobilisons-nous pour faire perdurer la mémoire. Après les traditionnels dépôts de gerbes aux stèles Robert-Lemoy et Albert-Evaux, rendez-vous à 11 h place de la Commune-1871 pour le défilé en direction du cimetière. La cérémonie se poursuivra à Sémaphore autour de deux

expositions intitulées "Signes de la collaboration et la résistance" et "Jean Moulin, un héros moderne", mises à disposition par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre. D'autres animations seront proposées, comme l'exposition de véhicules d'époque sur le parvis ou la présentation de la maquette du futur mémorial de Cébazat... Faisons-nous passeurs d'histoire ! ■

DÉFILÉ

Départ place de la Commune-1871, 11 h.

EXPOSITIONS ANIMATION

Sémaphore, dès 11 h 30.

Archives et histoire

La municipalité lance un appel à la population pour recueillir des objets, souvenirs, correspondances, vêtements ou tout autre document témoin des deux guerres mondiales, en vue d'une exposition ouverte à tous qui se déroulera en septembre au Domaine de la Prade. Renseignements en Mairie au 04 73 16 30 30.

Balades à thème avec Ensemble Cébazat pour le Mali

L'association Ensemble Cébazat pour le Mali vous fait découvrir à deux pas de chez vous la nature environnante : les arbres, les fleurs et plus particulièrement les différentes espèces d'orchidées que l'on peut observer au grès des sentiers qui nous entourent.

Randonnée « orchidées » jeudi 21 mai 2015.

Durée : environ 2 h 30. Niveau facile. Parcours sur les coteaux de Cébazat, avec de nombreux points d'observation, idéal pour la photographie.

Randonnée botanique samedi 30 mai 2015.

Durée : 2 h à 3 h. Niveau facile. Observation de la nature, avec commentaires sur les arbres et les fleurs qui jalonnent le parcours.

DÉPARTS

Place de la Commune-1871, à 14 h.

Participation laissée à votre discrétion.

Un goûter est offert à l'arrivée de chaque marche.



État civil

Naissances



- Sara EL KASSIMI
- Enaëlo GOMES
- Mael, Hugo HUBERT
- Enzo MICHEL
- Lou, Giovanna, Martine VOLPI
- Clément GAMEZ
- Constance CASERIO SERRE
- Nolan, Victor ANDRE
- Elise, Clémence VIGIER
- Mehdi, Aïssa CHERQI AISSAOUI
- Gaspard, Paul DUBLANCHET
- Aaron, Kevin, Laurent SICOT
- Tiago LüDDERS
- Vishnigan SITHAMPARAPPILLAI
- Ema KRASNIQI
- Alerandro Carlos DA SILVA
- Abdoullah MADIEV
- Amina REXHEPI
- Loïcia HOLZER

Décès



- Emma PORTENEUVE veuve PICARD
- Jean, Claude, Antoine CHEMINAT
- Joaquim DA CUNHA
- Marcel, Jean, Louis GUNSLAY
- Abel, Antoine, Clovis LAUVERGNE
- Lourdes ROBALO REIS épouse MARTINS MARCOS
- Julien BARGOIN
- Jacques, Germain, Edmond SMAGGHE
- Louis, Marius, Eugène LAVAL
- Danielle, Marie-Antoinette BARRÈS veuve BOUYSSOU
- Emile, Lucien, Léon CHAPUT
- Marie, Antoinette VEYSSIÈRE
- Mohamed, Salah GANA
- Paulette, Simonne CLUSY veuve MALLET
- Marie, Claire LAMARCHE
- Francisco GALLARDO BUJELLA
- France, Noëlle DEJOUX veuve SPISS
- Roland, Jean, André GIMBERT
- Marie-Louise, Virginie MICHEL veuve RIOUX
- Robert, René OLU
- Édith, Victorine, Pierrette CHAPEL veuve FIGON
- Alain, Armand SAINTANDRE
- Émile SIMONET



Samedi 20 juin, fêtons la musique à la Prade

Cette année, la fête de la musique à Cébazat se déroulera le samedi 20 juin, jour propice à la fête et à la détente. Le samedi, pour une version plus familiale, plus longue, plus intense, qui ouvre de nouveaux horizons aux musiciens et au public. Parce que c'est encore mieux le samedi, qu'il y a plus de fête et plus de monde, la municipalité vous invite à découvrir des artistes éclectiques aux univers variés, dès 15 h.



Dès 15 h

Les chorales des écoles élémentaires Jules-Ferry et Pierre-et-Marie-Curie, l'orchestre de l'école Jules-Ferry et les chœurs enfants de l'école de musique.

Ils ont entre 4 et 10 ans et vous présentent, avec beaucoup de fierté, leur projet musical de l'année ! Venez encourager et applaudir ces "artistes en devenir".

Entre 16h et 18h

Les classes instrumentales de l'école de musique vous invitent

à une balade en musique dans les allées du domaine. Saxophones, trompettes, pianos, guitares, trombones, tubas, flûtes, clarinettes, violoncelles, violons, cors, contrebasses, hautbois, percussions vous attendent à la croisée des chemins... Partez à la découverte de ces diverses sonorités !

à 18h ...

Place aux orchestres !

Les nombreux orchestres de l'école de musique, des plus jeunes aux plus expérimentés, mais aussi deux groupes de jeunes musiciens cébazais sélectionnés par la commission culture de la ville, se relaient pour débiter la soirée !

... puis à 19h ...

Anayi.

Né de la rencontre de chanteurs et instrumentistes de cultures différentes (funk, soul, blues, rock, gospel...) le groupe Anayi Gospel Singers présente un spectacle puissant, communicatif et entraînant. Le gospel est une musique au swing évident qui parle

de la douleur des esclaves noirs mais aussi de l'amour, de la joie, et de l'espoir.

... à 20h aussi avec ...

L'orchestre d'harmonie et les Field Hollers.

Les musiciens de l'orchestre d'harmonie et les chanteurs des Field Hollers se partagent la scène. Ensemble, ils vous proposent des arrangements originaux allant de Ray Charles à Stevie Wonder en passant par Mickael Jackson ou encore Aretha Franklin. Ils vous promettent un spectacle inédit, mêlant toutes les musiques de l'héritage afro-américain dans une rencontre inattendue entre un orchestre et un chœur.

... et encore à 21h !

Chouf. Prix du public des "Rencontres" Mathieu-Côte du festival Sémaphore en chanson 2014, il remonte sur scène à Cébazat avec des histoires fortes, des musiques chaudes qui naviguent entre jazz, rock et folklore contemporain. L'imagination est à la barre, on voyage à travers les siècles et les continents.



avis aux jeunes talents !



Tu joues dans un groupe et tu as moins de 20 ans ?

Tu en as assez de répéter dans ta chambre ou ton garage ?

Ça te plairait de te produire devant un public pour la fête de la musique de Cébazat avec ton groupe ?

Facile, envoie-nous une maquette !

Si tu es retenu, tu participeras à la fête de la musique* le samedi 20 juin prochain !

Pour cela, envoie un CD ou DVD comprenant au minimum 3 morceaux ainsi qu'un texte de présentation et une photo du groupe à : Pascale Ameil - Mairie de Cébazat - Commission Culture - 8 bis, cours des Perches - 63118 Cébazat

Le CESEM prend ses fonctions



Le Conseil économique social et environnemental municipal (CESEM), créé lors du Conseil municipal du 9 juillet dernier, répond aux nouvelles exigences de la population en matière de démocratie participative. En effet, la population aspire à être consultée, entendue et écoutée de manière permanente pour les thématiques impactant son futur. Les 27 membres bénévoles du CESEM se sont réunis samedi 7 février autour du président qui est de droit le Maire, et se sont installés dans leurs fonctions. Cette

première rencontre a permis à M. Neuvy, maire, de rappeler les missions de cette instance, et aux bénévoles d'appréhender leur futur rôle de conseil auprès des élus. Tous ont ainsi pu faire connaissance. Cédric Boyer, le benjamin, a été désigné président délégué et Michèle Morge, Michel Jacquet et Daniel Desforges, vice-présidents. Thierry Olivain, conseiller municipal, devient pour sa part l'interlocuteur privilégié entre les acteurs du CESEM et la municipalité.

Le rôle et les missions du CESEM

Le CESEM est une instance consultative qui apporte aux élus des avis motivés, après saisine du Maire, sur des projets et des propositions concernant notre commune. C'est un espace de concertation et de participation citoyenne chargé de traiter de sujets engendrant des modifications significatives pour la commune ou insufflant le Cébazat de demain. Pour mener à bien ses missions, le CESEM rassemble 27 membres bénévoles et indépendants

QUESTIONS À...

Thierry Olivain, référent CESEM

Que va apporter le CESEM ?

L'action publique aujourd'hui est indissociable de la participation active des citoyens à la décision politique. Nous souhaitons poursuivre et faire progresser le travail engagé avec les temps d'activités périscolaires et à venir avec la consultation sur l'éclairage public, car la démocratie locale doit impliquer les Cébazaires. Chacun doit avoir la possibilité, s'il le souhaite, de participer à l'amélioration de son cadre de vie et du "vivre ensemble" avec des formes d'implication ne relevant pas systématiquement d'un engagement électif. Le CESEM est une réponse à ces besoins de nouvelles formes de démocratie attendues par la population.

Quel est votre rôle ?

Je suis chargé de faire le relais entre les membres qui travaillent au sein du CESEM et les élus.

Je suis à leur écoute, je fais remonter leurs attentes, leur besoin d'informations, de moyens et j'assure une liaison permanente avec les services et les élus pour le bon fonctionnement de cette nouvelle instance.

Le CESEM a été saisi sur l'agenda 21, quelles sont les réactions ?

Comme de nombreuses communes concernées par la problématique du développement durable, Cébazat souhaite mettre en place un agenda 21. Ce choix a suscité beaucoup d'intérêt et a généré un fort engouement de la part des membres. Ce sujet fait appel à des domaines très variés et à des sensibilités différentes. Les bénévoles se sont tout de suite impliqués et se sentent directement concernés par ce thème.

qui réunissent de nombreuses compétences et expertises. La mixité de la représentation et l'importance de la diversité des

expériences permettront une analyse novatrice des enjeux communaux avec des angles de vue complémentaires à ceux des élus. ■



ZOOM SUR

Réunion de travail, le 14 mars

Le CESEM se réunit pour élaborer une organisation de travail pour la mise en place d'un agenda 21 pour Cébazat. Le sujet intéresse, les idées fusent et l'enthousiasme est bien présent. Formation de groupes de travail, planification de temps d'échange, élaboration des premières pistes, l'aventure commence...





DOSSIER

2012 : la municipalité décide, en juin, d'éteindre l'éclairage public de minuit à 5 heures, réalisant ainsi une économie moyenne annuelle de 30 000 à 35 000 € selon le cours de l'énergie. Cébazat fait partie des 137 communes du département à avoir opté pour la coupure nocturne. En parallèle, elle entreprend le renouvellement des ampoules énergivores par du matériel plus économe et la suppression définitive de certains points lumineux.

2013 : la loi, selon l'arrêté du 25 janvier relatif à l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels afin de limiter les nuisances lumineuses et les consommations d'énergie, impose des horaires d'extinction des bureaux, vitrines et mises en lumière.

2015 : en juin, les Cébazais choisissent l'éclairage public dont ils souhaitent bénéficier.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Éclairage public : à vous de choisir

L'éclairage public est au cœur de notre vie quotidienne. Chaque nouveau lotissement, chaque nouveau quartier s'accompagne de l'installation de nouveaux points lumineux. Pour autant, un éclairage public moderne doit répondre à des enjeux énergétiques, économiques et environnementaux.

Face à une consommation énergétique en croissance continue, une hausse exponentielle du coût de l'énergie et la nécessité de protéger notre patrimoine naturel, des arbitrages s'imposent à la municipalité mais aussi aux habitants. Parce que les technologies et les réglementations évoluent, parce que les mentalités et les besoins changent, la question de la maîtrise de l'énergie dans l'éclairage

De l'éclairage utile à l'éclairage intensif, voire surdimensionné, aujourd'hui les communes se mettent à l'heure de l'éclairage raisonné.

public se pose. Après avoir étudié les différentes solutions techniques envisageables, la Ville est en mesure de proposer deux solutions et de vous solliciter sur ce sujet en organisant une consultation publique le 21 juin prochain pour vous laisser choisir. Le maintien de la coupure nocturne de minuit à 5 heures, ou l'éclairage public en continu mais repensé, sont les deux possibilités que la Ville propose aux Cébazais.

Une consultation, pour qui, pour quoi ?

Qui vous consulte ?

La municipalité souhaite recueillir votre avis. L'éclairage public nous concerne tous et la municipalité veut connaître les attentes des habitants. Cette décision doit être prise dans la concertation, d'où la nécessité d'une consultation, véritable outil de démocratie participative et d'aide à la décision publique.

On vous informe

Afin que chacun puisse exprimer son choix en toute connaissance de cause, la Ville propose une réunion d'information le lundi 15 juin à 18 h à Sémaphore, pour présenter les deux solutions proposées au vote.

Qui peut répondre et comment ?

Tous les Cébazais sont concernés ! Il faut toutefois être majeur et être inscrit sur une des listes électorales.

A quoi vont servir vos avis ?

Les avis recueillis par vote seront comptabilisés et diffusés et le choix des Cébazais sera validé en conseil municipal.

Comment participer à la consultation ?

TOUS AUX URNES LE 21 JUIN !

Munissez-vous :

- d'une **PIÈCE D'IDENTITÉ**
- de votre **CARTE D'ÉLECTEUR** si vous l'avez

Présentez-vous dans votre bureau de vote habituel !

Bureaux de vote ouverts de 9 h à 17 h.

Réunion d'information

La Ville vous invite à une réunion d'information le 15 juin, pour parler éclairage public et vous présenter les solutions envisageables. Cette réunion sera animée par M. Neuvy, maire de Cébazat et par des spécialistes du SIEG et de l'Aduhme et par les témoignages de Messieurs Laville et Dumeil, respectivement maires d'Aulnat et de Beaumont, qui ont opté pour des solutions différentes en matière d'éclairage public.

Ces retours d'expériences permettront d'éclairer votre réflexion.

Rendez-vous le 15 juin, à 18 h à Sémaphore.

GESTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Qui fait quoi ?

Le cadre législatif est clair, Article L2212-2 : dans le cadre de ses compétences de police, le Maire a en charge "tout ce qui intéresse la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et voies publiques, ce qui comprend le nettoyage, l'éclairage, (...)".

Le Maire est donc décideur pour les modalités liées à l'éclairage de la commune. Il dispose d'un pouvoir discrétionnaire en matière d'éclairage public, il choisit d'éclairer ou non. Cependant, l'éclairage public étant un accessoire de voirie, s'il décide d'implanter des éclairages, il est tenu à une obligation d'entretien. Attention ! La norme européenne 13201 impose depuis 2005 aux collectivités un principe de continuité et d'homogénéité de l'éclairage, et détermine les niveaux d'éclairage minimum à maintenir en fonction du type de voie ou des lieux piétonniers. L'allumage d'un lampadaire sur deux n'est donc pas approprié.

Le SIEG, notre partenaire en éclairage public

Cette gestion est déléguée au Syndicat Intercommunal d'Électricité et de Gaz du Puy-de-Dôme (SIEG), qui gère le parc

d'éclairage public des collectivités. Il a pour mission également d'accompagner les communes dans la mise en place de projet personnalisé et d'apporter son expertise.

L'Aduhme, notre conseiller en environnement

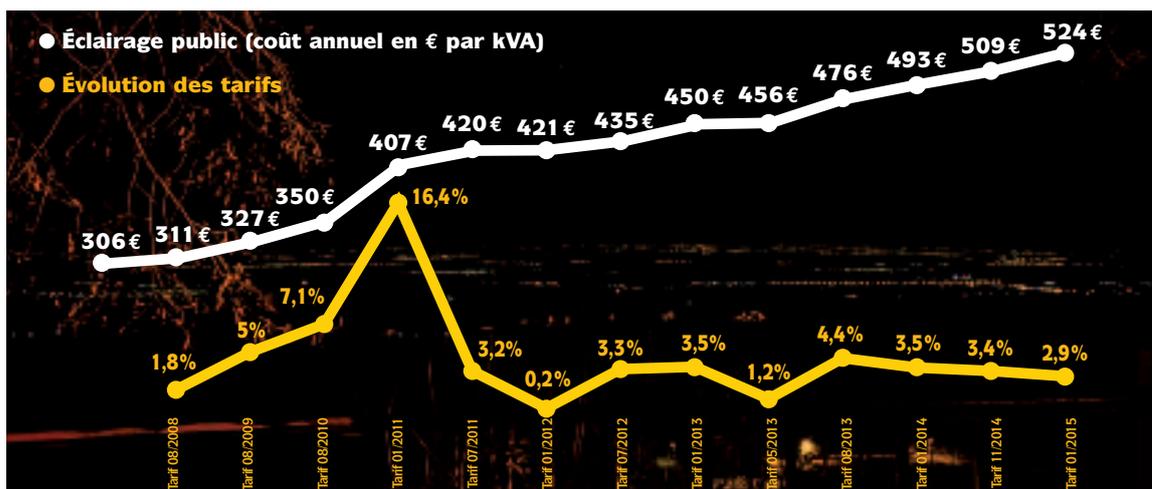
Sensible à la question environnementale et face aux enjeux énergétiques et climatiques, la Ville de Cébazat a développé un partenariat solide avec l'Aduhme, par la signature d'une convention le 7 octobre 2009. L'Aduhme, agence locale des énergies, intervient sur le thème des énergies renouvelables (solaire, bois-énergie, éolien...), la lutte contre le dérèglement climatique, l'utilisation rationnelle de l'eau, la qualité de l'air... Elle a pour missions d'informer, conseiller, former, accompagner et apporter une expertise technique, une veille juridique et technologique, etc. Par cette adhésion, la commune renforce ses engagements dans le développement durable et bénéficie de l'appui technique de l'agence locale des énergies. L'Aduhme accompagne la collectivité dans le suivi de ses consommations énergétiques. ■

Équipement :

options pour un matériel performant

Classement des différents types d'ampoules utilisées, du moins énergivore au plus énergivore.





PREMIÈRE ACTION

La ville modernise son éclairage public

Depuis plusieurs années, la ville de Cébazat investit dans la modernisation de son parc d'éclairage public. En effet, la facture, déjà élevée, risque de s'alourdir encore davantage avec l'augmentation annoncée du prix du kilowatt/heure électrique. Il faut savoir qu'à Cébazat on recense 1 515 points lumineux et 32 armoires de contrôle. Aujourd'hui, l'éclairage public de la ville en continu – c'est-à-dire sans coupure nocturne – avec le matériel existant représenterait un coût total à l'année de 94 490 €.

En 2015, la Ville poursuit la rénovation et la modernisation des équipements relatifs à l'éclairage public.

Rénover pour consommer moins !

La rénovation du réseau éclairage public englobe :

- le remplacement des lanternes vétustes, des lanternes obsolètes type boules,

- le renouvellement des ampoules énergivores, visant l'économie d'énergie, avec un abaissement de la puissance de 177 à 144 kVA,
- la mise en conformité des armoires de commande, garantissant une meilleure sécurité. Cet investissement de 325 000 € est indispensable si l'on souhaite faire baisser la facture d'éclairage public. Le SIEG participe à hauteur de 50 % du montant HT

et prend à sa charge la totalité de la TVA. Cette rénovation a un coût de 162 500 € pour la Ville.

La Ville va plus loin, en éclairant juste !

Quel que soit le résultat de la consultation, la municipalité a d'ores et déjà entrepris deux actions. Certains lieux seront définitivement dépourvus d'éclairage, dit "de confort", c'est le cas de la contre-allée du boulevard Jean-Moulin et la piste cyclable rue Pierre-et-Marie-Curie. Cela représente 31 points lumineux déconnectés du réseau d'éclairage public. 69 autres points lumineux, situés avenue du 8-Mai-1945, sur les chemins piétonniers aux Trois fées et sur la contre-allée rue des Fourches, sont désormais éteint de minuit à 5 h.

En parallèle, l'éclairage public restera allumé lors de temps forts comme le réveillon de la Saint-Sylvestre par exemple. ■

Le saviez-vous ?

La lumière artificielle a un impact sur la santé de l'homme. Il est prouvé scientifiquement par l'Organisation mondiale de la santé qu'elle peut dérégler l'horloge biologique et perturber notamment le sommeil.

2015, année de la lumière



Le 20 décembre 2013, l'assemblée générale des Nations Unies (ONU) a proclamé 2015 comme l'année internationale de la lumière et des technologies fondées sur la lumière. Cette initiative globale vise à sensibiliser les citoyens du monde entier sur l'importance, dans leur vie quotidienne, de la lumière et des technologies qui y sont associées comme l'optique. La lumière et ses technologies participent pleinement au développement de la société.

Plus d'informations sur www.lumiere2015.fr

EN CHIFFRES

Les travaux de rénovation HT 2015/2016

99 000 €
Rénovation de 127 lanternes

162 000 €
Remplacement de 132 lanternes dans les lotissements situés sur le domaine public

64 000 €
Mise en conformité des 32 armoires de commande de l'éclairage public

325 000 €
Coût total des travaux

50 %
Participation minimale du SIEG

162 500 €
Participation maximale de la Ville



Quel éclairage pour Cébazat ?

Deux solutions possibles

La Ville a étudié avec des professionnels les différents dispositifs possibles relatifs à l'éclairage public sur la commune. Elle propose aujourd'hui deux solutions, voici la question à laquelle vous pourrez répondre le 21 juin :

“Souhaitez-vous le maintien de l'extinction de l'éclairage public entre minuit et 5 h ?”



Si le **OUI** l'emporte, nous maintenons la **coupure nocturne de minuit à 5 h**

- L'éclairage public représente dans ce cas une dépense annuelle de 46 880 € variant en fonction du coût de l'énergie.
- La coupure nocturne s'accompagne de la rénovation et la modernisation du parc de candélabres.



Si le **NON** l'emporte, la municipalité s'engage à :

- rallumer l'éclairage public de minuit à 5 h
 - déclencher l'éclairage public à la tombée de la nuit ¼ heure plus tard et au lever du jour à l'éteindre ¼ heure plus tôt que ce qui se pratique habituellement
- mettre en place un système de variation de l'intensité lumineuse programmée sur 8 h en moyenne sur l'année. Cela consiste en la diminution de 50 % de la puissance des lampes. Cette variation sera effectuée en 2015 sur 500 points lumineux et commencera aux alentours de 22 h. Cela représente une dépense d'éclairage public estimée à 65 630 € pour l'année 2015. Pour équiper le reste du parc de candélabres, des travaux supplémentaires sont nécessaires, à hauteur de 111 360 €, dont 50 % à la charge du SIEG, soit une dépense de 55 680 € pour la Ville déclenchée en 2016.
- La dépense annuelle d'éclairage public est évaluée à 48 960 € en fonction de l'évolution du coût de l'énergie, une fois la totalité des travaux réalisée.

Ce qui est estimé pour une année (source SIEG)



94,49 K€

Fonctionnement continu avant rénovation

65,63 K€

Fonctionnement continu après rénovation avec abaissement de 50 % sur 8 h sur 1/3 du parc d'éclairage public en 2015

61,24 K€

Coupure EP de 0 h à 5 h (situation actuelle)

48,96 K€

Fonctionnement continu après rénovation avec abaissement de 50 % sur 8 h

46,88 K€

Coupure EP de 0 h à 5 h après rénovation

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Poursuivre nos efforts économiques et environnementaux



Le contexte économique est moins favorable aux collectivités territoriales, qui enregistrent une baisse des dotations. Un manque à gagner qui va nécessiter des ajustements dans le fonctionnement de la commune. La Ville est d'autant plus vigilante et accorde toute son importance à la moindre économie susceptible de faire baisser la facture énergétique globale de la commune.

Une meilleure gestion des énergies permet de réaliser des économies. Saviez-vous que baisser d'un degré la température d'un bâtiment allège en moyenne la facture de 7 %. C'est en commençant par des gestes simples que l'on contribue au développement durable.



Belle la nuit

Difficile en effet de retrouver le plaisir, le rêve et le souffle poétique inspirés par un beau ciel étoilé face à tant d'éclairage ! Le dôme de pollution lumineuse au-dessus des villes nous prive du spectacle des étoiles, ce halo orangé permanent nous coupe de notre seul lien visuel avec l'univers et les astronomes sont obligés de parcourir des kilomètres pour s'éloigner des villes. Bien que la grande ourse comprenne 400 étoiles visibles à l'œil nu, on n'en aperçoit qu'une dizaine en ville. Ce sont autant de critères environnementaux majeurs que la municipalité intègre aux projets en cours ou à venir. ■

LE SAVIEZ-VOUS ?

3 989 MWH
= 454 tonnes
de CO₂ émis
= 3 millions de km
parcourus en voiture,
= 75 fois le périmètre
de la terre.

Un plus pour l'environnement

Les solutions préconisées prennent en compte l'impact sur notre environnement et sur notre qualité de vie. Au-delà de l'aspect financier, limiter l'éclairage public permet d'économiser l'énergie. Dans un contexte mondial de réchauffement climatique, il est nécessaire de revenir vers une utilisation plus raisonnée de l'énergie et donc de l'éclairage artificiel.

Préservez la biodiversité

En dix ans, le nombre de points lumineux a augmenté de 30 % en France et s'élève à plus de 8,7 millions de points. Mais les effets de l'éclairage nocturne sont insidieux : ce dernier trouble fortement les écosystèmes.

Attirés par la lumière, de nombreux insectes sont ainsi menacés, grillés ou capturés par leurs prédateurs. Des oiseaux migrateurs sont désorientés par la pollution lumineuse ou viennent heurter les bâtiments ou ponts illuminés, et les chauves-souris désertent de plus en plus les régions

urbaines. L'éclairage artificiel est la seconde cause de mortalité des papillons de nuit. Appeler l'attention sur la pollution lumineuse, dans son entourage immédiat, est donc une manière de sensibiliser la population au problème plus large de l'importante perte de biodiversité.

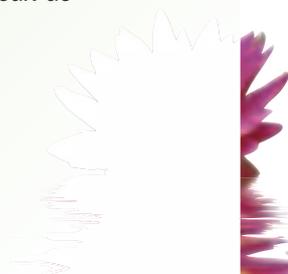
Le Grenelle de l'environnement c'est quoi ?

Les mesures du Grenelle de l'environnement concernent la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), la réduction des déchets, la promotion de l'agriculture biologique. Elles touchent donc les secteurs des transports, de l'habitat, de la consommation, mais aussi ceux de l'alimentation, de la santé, de l'éducation, de l'emploi, de la citoyenneté...

Les mesures du Grenelle ne sont pas seulement l'affaire des politiques.

C'est un projet de société qui implique un vrai changement de nos modes de consommation et de production. Cela commence par l'adoption d'une attitude et de gestes plus respectueux de l'environnement.

L'un des objectifs fixés par le Grenelle consiste à atteindre 20 % d'énergies renouvelables dans la consommation, d'ici 2020. Il reste du travail.



RETOURS D'EXPÉRIENCES

3 questions à...

Didier Laville, maire d'Aulnat

**Comment fonctionne l'éclairage public à Aulnat ?**

Actuellement l'éclairage public (750 points lumineux) fonctionne sur le schéma suivant :

- extinction de l'éclairage les nuits du dimanche au jeudi de 23 h à 4 h ;
- extinction de l'éclairage les nuits du vendredi et samedi de 1 h à 5 h ;
- l'éclairage public reste allumé les nuits du 14 juillet, 24 et 31 décembre ;
- seul un carrefour possédant un passage à niveau reste allumé.

Quels sont les avantages de cette solution ?

Les avantages sont multiples :

- préservation de la faune et la flore (même les insectes et les plantes ont besoin de la nuit) ;
- protection de l'environnement (moins de consommation donc moins de CO₂ rejeté) ;
- économies non négligeables : les dépenses en 2011 s'élevaient à 37 424 € et se sont abaissées en 2013 avec l'extinction et les programmes d'amélioration des candélabres à 28 403 € ;

“
Les incivilités n'ont pas explosé, loin s'en faut
”

- sur les nuits dégagées il est très agréable de pouvoir voir le ciel, les étoiles ;
- sécurité routière : meilleure vision nocturne aux croisements des carrefours et réfléchissement accru des panneaux de signalisation dans les phares des véhicules.

Quels sont les inconvénients rencontrés ?

Peu de retours sont parvenus en mairie (moins de 10 sur 4 200 habitants). Le plus dur reste le changement d'habitude ; cette impression d'insécurité due au noir. Les incivilités n'ont pas explosé loin s'en faut, voire revues à la baisse sur les créneaux d'extinction.

La suite ?

Il semble important d'aller plus loin et nous travaillons sur la possibilité d'éteindre la valeur de 365 h supplémentaires par an et ce sans amener de gêne supplémentaire aux Aulnatois, juste en travaillant sur les périodes où le rallumage du matin est très proche du lever de soleil.

Alain Dumeil, maire de Beaumont

“
Nous avons opté pour un éclairage dit "intelligent"
”

**Comment fonctionne l'éclairage public à Beaumont ?**

Après en avoir fait l'essai, Beaumont a banni l'extinction totale de l'éclairage public la nuit, car il y avait une désapprobation quasi unanime :

- déplacements difficiles sur les espaces piétons avec escaliers, bacs, bornes ;
- pour les services de secours, médecins, et autres, les numérotages ne sont pas à hauteur des phares des véhicules ;
- ambiance angoissante ;
- problème de balisage des travaux ; etc.

Nous avons opté pour un éclairage dit "intelligent", d'abord organisé techniquement par secteurs, bouclés à chaque fois par des armoires de sectorisation, ensuite avec la mise en service d'un double réseau de câblage (permanent et temporaire) et donc avec la possibilité de faire fonction-

ner un candélabre sur deux la nuit (de 23 h à 4 h 30).

Quels sont les avantages de cette solution ?

Parallèlement à la mise en service par secteur, la rénovation progressive de tout le matériel éclairant (suppression des lampes Sodium) est de mise et chaque année, les économies réalisées sont réinvesties pour rénover un ou plusieurs autres secteurs.

Avec les économies de consommation un sur deux et les nouvelles lampes, le retour sur investissement est rapide (cinq ou six ans) pour rénover tout le parc d'éclairage.

Au bout du compte c'est un éclairage public "intelligent", qui prend en compte l'environnement, les économies de consommation et le confort avec la satisfaction donnée aux habitants.

Quels sont les inconvénients rencontrés ?

Ne pas pouvoir tout faire en même temps et donc sélectionner des secteurs et bien choisir sur le terrain le positionnement de un sur deux pour une répartition équilibrée.

Nouvelle vocation pour le café de la Mairie

L'ancien café de la mairie, acquis par la Ville après deux années d'inactivité, est en pleine transformation. Entièrement repensé, cet établissement accueillera en fin d'année les bureaux de la police municipale, idéalement situés et donc facilement accessibles aux Cébazaires. Mais avant, place aux travaux qui se déroulent en plusieurs étapes : démolition, réfection des sols, planchers et isolation murale, aménagements des différents espaces (accueil, vestiaires, salle de réunion, sanitaires).



Des vestiaires comme neufs pour les sportifs

Les vestiaires du stade Jean-Marie-Bellime, utilisés par de nombreux sportifs chaque semaine, notamment des footballeurs, avaient besoin d'être refaits. Après la réfection de la toiture effectuée l'an passé, des travaux de rénovation et d'électricité ont été entrepris par le chantier d'insertion de la Ville, afin de redonner une seconde jeunesse à ces locaux et apporter un peu de confort aux usagers.

Le chantier d'insertion déménage

L'équipe du chantier d'insertion, basée au Domaine de la Prade, se charge de réhabiliter les anciens vestiaires des footballeurs. Ce bâtiment inoccupé a trouvé une nouvelle vocation. Plus fonctionnel, situé à l'écart des activités séminaires du service Cébazat Événements, il accueillera bientôt les locaux du chantier d'insertion : vestiaire, salle de réunion, salle de pause et stockage.



Sécurité routière : identification des zones sensibles

Parce que la sécurité routière est une préoccupation essentielle de la municipalité et qu'elle touche tous les Cébazais, nous vous avons sollicité pour signaler toute situation jugée dangereuse ou susceptible de l'être.

En tant qu'usagers, riverains et habitants de Cébazat, vous avez été nombreux à nous écrire. Voici les lieux les plus souvent cités et les problématiques récurrentes répertoriées. Les services de la Ville étudient les solutions envisageables en

fonction des priorités. Vos avis nous aident à améliorer la sécurité et le quotidien dans notre commune et nous incitons tous les citoyens à s'exprimer sur ce sujet qui relève du bon sens et de l'attention de tous.



Tailler sa haie, une question de sécurité et de tranquillité

Les végétaux agrémentent nos quartiers, embellissent nos jardins et apportent de la qualité à notre cadre de vie, à condition de les entretenir et de ne pas se laisser envahir. Il est rappelé aux particuliers possédant des haies ou arbustes qu'ils sont tenus de les tailler pour qu'ils n'empiètent pas sur le domaine public ou hors propriété. Il en va de la sécurité des piétons ou de la visibilité des automobilistes par exemple... et cela contribue à un cadre de vie agréable.



FEUX DE PLEIN AIR

Ils sont interdits

Il est interdit de faire brûler les déchets végétaux ménagers de type herbes, résidus de tontes, feuilles, aiguilles de résineux, ou autres déchets comme le plastique, le caoutchouc... Attention, le non-respect de ces conditions est passible d'une amende qui peut aller jusqu'à 450 euros.

LE COMPOSTAGE

Un geste simple et écologique !

Pourquoi ne pas donner une deuxième vie à vos déchets verts, issus de tailles de végétaux ou de tontes de gazons ? Fini l'écobuage, fini le dépôt en déchetterie, le compostage offre une solution écoresponsable à portée de tous. Il permet de réduire la quantité de déchets à collecter, de produire un fertilisant 100 % naturel et totalement gratuit et dans le même temps d'enrichir la terre en matière organique. Autant de bonnes raisons pour opter pour le compostage.

DÉCHETTERIE

Les dépôts autorisés

Clermont Communauté compte 7 déchetteries réparties sur l'ensemble de l'agglomération. Les usagers sont libres de se rendre dans la déchetterie de leur choix.

Pour les particuliers et les associations, le dépôt est gratuit jusqu'à 50 dépôts par an, au-delà il sera facturé 10 € par dépôt supplémentaire. Pour les professionnels, le montant est de 48 € par dépôt.

La déchetterie la plus proche est celle de Blanzat, route de Sayat. Elle accepte les gravas, déchets verts, pneus, bois, cartons, piles, batteries, huiles moteurs, ferrailles, déchets électroniques, déchets encombrants et les déchets d'activités de soins à risques infectieux.

HORAIRES D'OUVERTURE :

*du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h et samedi et dimanche de 9 h à 19 h.
Fermée les jours fériés. Tél. 04 63 66 95 28*

Votre pass déchetterie en ligne

Demandez votre pass en ligne. Il est obligatoire pour accéder aux déchetteries de l'agglomération.



Jardiner sans gêner ses voisins

Les beaux jours arrivent, le bricoleur du dimanche se réveille en vous, l'appel du jardin se fait ressentir... Attention toutefois à ne pas imposer vos activités à vos voisins ! Parce que les travaux de bricolage et de jardinage, à l'aide d'outils mécaniques ou bruyants (tondeuse, perceuse, taille-haies, raboteuse, scie...) occasionnent bien souvent des gênes sonores, une réglementation est régie par arrêté préfectoral, qui autorise la réalisation de ces activités aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8 h à 20 h ;
- les samedis de 9 h à 19 h ;
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Adoptez le bon comportement pour la tranquillité de chacun !

RENCONTRE

Conseils en jardinage

La municipalité propose à tous les passionnés et amateurs de jardinage une rencontre avec Didier Longet, responsable du service Espaces verts de la Ville, le 9 mai 2015. Ce dernier animera une réunion d'information sur le jardinage. Il apportera conseils et astuces pour embellir vos extérieurs, tout en préservant l'environnement. Choix des plantes, périodes propices à la plantation, entretien, produits à utiliser, désherbage...

le jardinier de la Ville vous informera des bonnes pratiques, des nouvelles techniques écologiques et vous sensibilisera à la biodiversité. Un débat permettra de poursuivre les échanges et de comparer les expériences de chacun.

Vous pouvez d'ores et déjà soumettre vos questions éventuelles ou les thèmes que vous souhaiteriez voir abordés lors de cette réunion, en postant votre message sur www.cébazat.fr/Services-municipaux, via le formulaire de contact dédié au service Espaces verts.

Samedi 9 mai, de 9 h à 12 h à la salle Joseph-Prugnard. Entrée libre.

QUESTIONS À...

L'attractivité d'une ville ne se limite pas à son rayonnement économique, social ou culturel. Elle tient aussi à la qualité de son cadre de vie. Didier Longet, responsable du service Espaces verts de la Ville, nous livre une vision éclairée de l'embellissement de la cité.

De quelle manière le service Espaces verts participe à l'embellissement de la ville ?

Tout d'abord l'embellissement de la ville passe par la propreté. Une ville propre est une ville agréable. Pour la rendre paisible et attractive, il convient de la végétaliser, de créer des espaces verts et des lieux de détente, avec des cheminements piétons, comme le long du Bédât ou rue du Grillon avec son square. L'espace naturel protégé, véritable poumon vert en plein centre-ville, vient compléter l'offre proposée avec les parcs urbains Pierre-Montgroux et du Domaine de la Prade, gage de la qualité de vie à Cébazat. Le service Espaces verts entretient tous ces lieux publics qui favorisent le bien-être dans notre commune. Cela passe par la tonte des pelouses, la taille des arbustes, des haies, la création de massifs, la plantation de végétaux et de fleurs, l'aménagement des berges du Bédât, ainsi que son nettoyage... Chaque espace a sa particularité et est traité différemment.

Le respect de l'environnement est-il l'une de vos priorités ?

La préservation de notre environnement est un défi quotidien pour mon équipe et moi. Il est indispensable d'intégrer la notion de "développement durable" dans toutes nos actions. Aussi nous mettons tout en œuvre pour favoriser la biodiversité en adoptant de nouvelles techniques et méthodes de travail, plus respectueuses de l'environnement. Cela se traduit par la suppression des produits phytopharmaceutiques dans nos parcs, favorisant ainsi le retour des oiseaux, l'usage raisonné des produits chimiques sur les espaces fleuris et paysagers de la ville, dans la serre municipale et sur les cheminements, qui doit s'accompagner d'une plus grande tolérance de la part des habitants. D'autres solutions ont été mises en place, comme l'utilisation de bâche géotextile, de paillage ou d'écorces, pour limiter l'apparition des mauvaises herbes. La plupart des sites paysagers et des installations sportives

de la ville sont équipés de l'arrosage intégré afin d'optimiser la consommation d'eau. Nous orientons notre travail vers une gestion plus douce des végétaux et nous notons un véritable impact sur la qualité des plantes produites. Nous devons montrer l'exemple et j'incite les particuliers à adopter des gestes simples favorisant la biodiversité. Nous avons opté pour une gestion différenciée du patrimoine vert, avec une vision plus proche de la nature

originales viendront agrémenter les bacs en corten du cours des Perches, le fleurissement aux abords de Sémaphore sera repensé et de nouvelles réalisations égayeront quelques coins de nature si appréciés. Cette mise en beauté florale s'accompagnera bien sûr d'une attention toute particulière aux espaces publics. Le fleurissement des particuliers sera cette année encore encouragé par le concours des maisons fleuries.

Didier Longet

Responsable du service
Espaces Verts

et plus respectueuse de l'environnement, qui s'adapte à la vie citadine et qui diffère selon l'usage du lieu.

Comment avez-vous pensé le fleurissement 2015 de la ville ?

Cébazat est labélisée trois fleurs au concours régional des villes et villages fleuries, nous devons donc garantir un fleurissement de qualité tout en tenant compte des contraintes budgétaires et environnementales. Les massifs feront appel à beaucoup de créativité, mélangeant des vivaces et des plantes annuelles. Des arbustes aux formes

Les chiffres clés

13 177 plantes annuelles

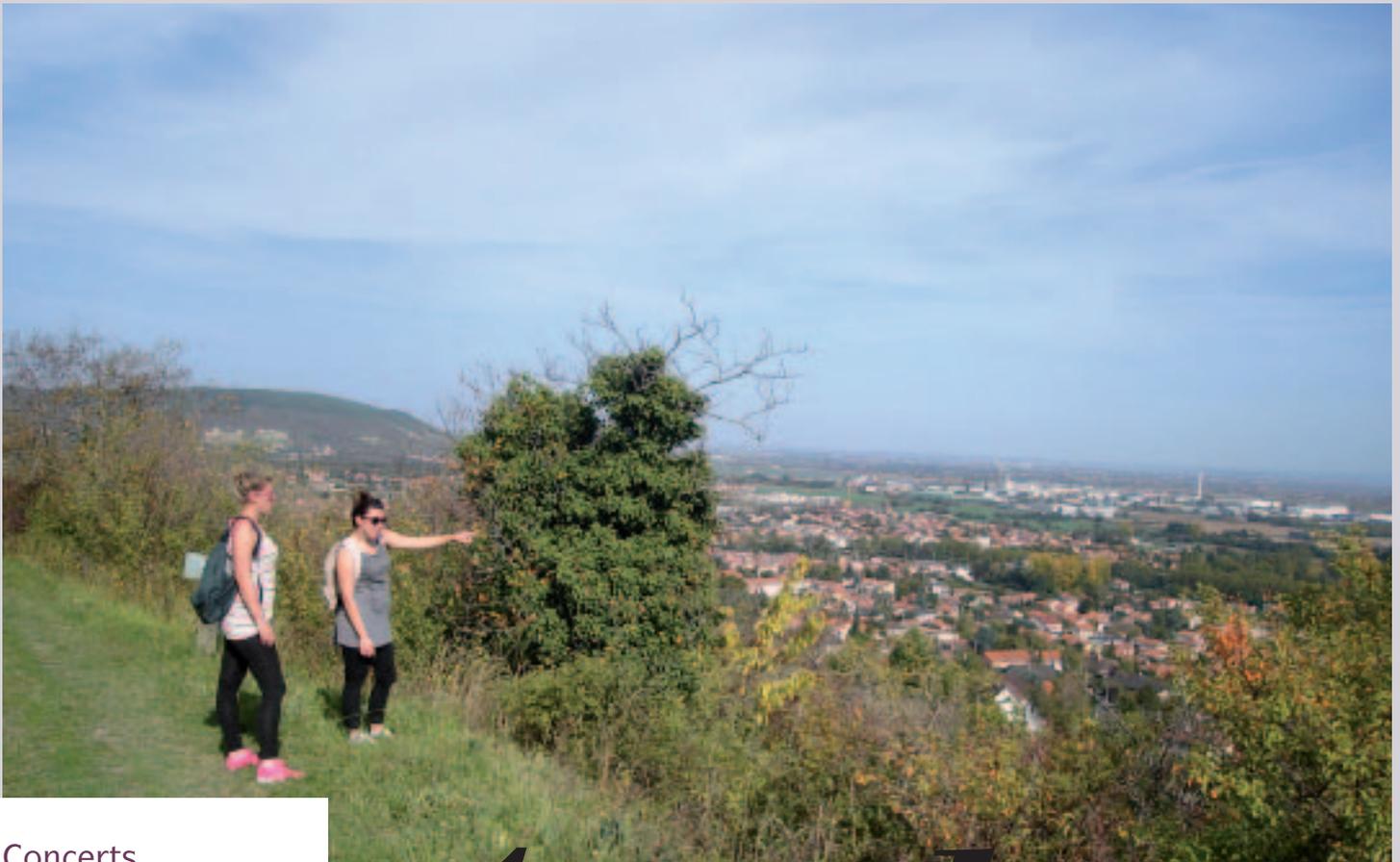
1 607 plantes vivaces

7 600 plantes pour la réalisation de la topiaire du canard

765 plantes en gestion différenciée

765 plantes pour la mise en culture des jardinières.





Concerts,
musique,
spectacles,
humour,
cirque,
théâtre,
jeune public,
sport,
loisirs,
événements,
curiosités...

La rédaction de

Cébazat
©l'info

vous informe
de l'actualité
de votre ville.
Retrouvez toutes
les manifestations
sur www.cebazat.fr.

l'Agenda mai juin juillet

Temps forts

Vendredi 8 mai

COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

*Dépôts de gerbes aux stèles
Albert-Evaux et Robert-Lemoy,
dès 10 h 30
Départ du défilé place
de la Commune-1871, 11 h.*

Samedi 9 mai

RENCONTRES AUTOUR DU JARDINAGE

Salle Joseph-Prugnard, de 9 h à 12 h.

Samedi 30 mai

FESTIVAL MAI D'ART

*Association L'Espoir
Sémaphore, de 10 h à 19 h.*

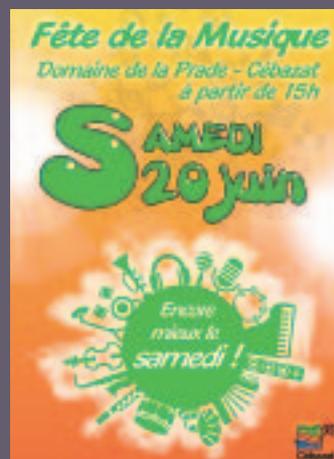
Lundi 15 juin

RÉUNION D'INFORMATION SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Sémaphore 18 h.

Samedi 20 juin

LA FÊTE DE LA MUSIQUE À CÉBAZAT C'EST LE SAMEDI !



Cet événement réunira musiciens et orchestres de l'école de musique, les chorales et l'orchestre de l'école Jules-Ferry, les groupes Anayi et Chouf et de jeunes musiciens en devenir.
Domaine de la Prade, dès 15 h.

Dimanche 21 juin

CONSULTATION PUBLIQUE SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Bureaux de vote, de 9 h à 17 h.

Lundi 13 juillet

RETRAITE AUX FLAMBEAUX FEU D'ARTIFICE BAL POPULAIRE

Complexe sportif Jean-Marie-Bellime, à partir de 22 h.

Mardi 14 juillet

LÂCHER DE BALLONS

Parc Pierre-Montgroux, 10 h 30.

Expositions

Jusqu'au 3 mai

EXPOSITION DE PEINTURES DE L'AVF

*Maison des expositions,
parc Pierre-Montgroux, mercredi,
vendredi, samedi, dimanche
et jour férié de 15 h à 18 h.*

Du 8 au 24 mai

EXPOSITION DE PEINTURES ET SCULPTURES DE CATHERINE FINAZZI

Maison des expositions,
parc Pierre-Montgroux, mercredi,
vendredi, samedi, dimanche
et jour férié de 15 h à 18 h.

Du 12 juin au 28 juin

EXPOSITION D'ART D'ALEXIA COUDERC, ALEXANDRA BERTRAND ET MIREILLE DOUSSE

Maison des expositions,
parc Pierre-Montgroux, mercredi,
vendredi, samedi, dimanche
de 15 h à 18 h.

Sport

Dimanche 26 avril

VOLLEY

Match Régional féminines 2
contre Vichy.
Volley A.L.
Gymnase Jean-Zay, 18 h 30.

26 avril, 3, 10, 17, 24 mai

TENNIS

Championnats seniors hommes
et femmes.
Cébazat Tennis Club
Complexe sportif Jean-Marie-
Bellime, de 9 h à 19 h.

Dimanche 24 mai

FOOTBALL

Tournoi des commerçants.
Cébazat Sports.
Complexe sportif de la Prade,
de 9 h à 19 h.

Samedi 30 mai

OPÉRATION "JOUR DE TENNIS"

Cébazat Tennis Club.
Complexe sportif Jean-Marie-
Bellime, de 10 h à 17 h.

Samedi 13 juin

VOLLEY

Tournoi 3 X 3.
Volley A.L.
Stade Jean-Marie-Bellime, 13 h.

Samedi 13 juin

FOOTBALL

Journée départementale
des débutants.
Cébazat Sports.
Complexe sportif de la Prade,
de 10 h à 18 h.

Samedi 27 juin

KARATÉ

Coupe Marc Soarès
Karaté A.L.
Complexe sportif Jean-Marie-
Bellime.

Culture

Lundi 4 mai

THÉÂTRE "LES YEUX OUVERTS"

Sémaphore, 18 h.

Mardi 12 mai

THÉÂTRE "LE RÉVIZOR OU L'INSPECTEUR DU GOUVERNEMENT"

Sémaphore, 20 h 30.

Jeudi 21 mai

DANSE "D'INDICIBLES VIOLENCES"

Sémaphore, 20 h 30.

Jeudi 28 mai

HUMOUR "OPÉRA PASTILLE"

Sémaphore, 20 h 30

Vendredi 12 juin

PRÉSENTATION DE LA SAISON CULTURELLE

Sémaphore, 20 h 30.
Sur réservation au 04 73 87 43 48

Concert

Mardi 28 avril

JAZZ "LE SILENCE DE L'EXODE"

Sémaphore, 20 h 30.

Mercredi 6 mai

CHANSON LAROSS ET NICOLAS JULES EN TRIO

Sémaphore, 20 h 30.

Lundi 8 juin

AUDITION DE LA CLASSE DE PERCUSSION

École de musique.
Sémaphore, 18 h 30.

Jeudi 11 juin

AUDITION DE LA CLASSE DE PIANO

Ecole de musique.
Sémaphore, 18 h 30.

Vendredi 12 juin

CONCERT DE QUARTIER

École Pierre-et-Marie-Curie, 19 h.

Samedi 13 juin

AUDITION DE LA CLASSE DE VIOLON

École de musique.
Domaine de la Prade, salle Cèdre,
17 h 30.

Vendredi 26 juin

CONCERT D'ÉTÉ

Sémaphore, 20 h 30.

Loisirs

Jeudi 21 mai

RANDONNÉE PÉDESTRE

Ensemble Cébazat pour le Mali.
Départ place de la
Commune-1871, 14 h.

Samedi 30 mai

RANDONNÉE PÉDESTRE

Ensemble Cébazat pour le Mali.
Départ place de la
Commune-1871, 14 h

5 et 6 juin

GALA DE DANSE

Danse A.L.
Sémaphore, 20 h 30.

Samedi 13 juin

FÊTE DE L'ÉCOLE MATERNELLE PIERRE-ET-MARIE-CURIE

Gymnase Jean-Zay, 14 h.

Vendredi 19 juin

FÊTE DE L'ÉCOLE MATERNELLE JULES-FERRY

Domaine de la Prade, 17 h 30.

Vendredi 26 juin

GALA DE GYMNASTIQUE

Gym enfants A.L.
Gymnase Jean-Zay, 19 h 45.

Samedi 27 juin

KERMESSE DE L'ÉCOLE SAINTE-CÉCILE

École Sainte-Cécile, 13 h 30.

Pratique

Vendredi 22 mai

PERMANENCE

Association crématiste
Salle Gerstetten,
de 17 h 30 à 19 h.

Jeudi 18 juin

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Domaine de la Prade,
salle Cèdre, 19 h.



QUOI DE NEUF AU CLUB DE TENNIS ?**Championnat seniors**

Cébazat Tennis Club présentera cette année 6 équipes masculines et 4 équipes féminines en championnat. 2 équipes masculines et 2 équipes féminines défendront nos couleurs dans les championnats régionaux (meilleur classement homme : 15 et meilleur classement femme : 15). Les rencontres se dérouleront sur 5 week-ends du 26 avril au 24 mai.

Opération nationale "Jour de tennis"

La FFT organise le 30 mai une opération nationale de promotion du tennis. Cébazat s'associe à cette opération et accueillera toutes les personnes, de 4 à 80 ans, pour découvrir le tennis et le club de Cébazat, de 10 h à 17 h. Vous pourrez venir au club, situé au complexe sportif Jean-Marie-Bellime, "taper la balle" ou pour les plus petits participer à différents ateliers. À cette occasion, le club proposera des cartes été à des prix réduits et présentera le mini tennis à partir de 4 ans à un prix de 50 € l'année.

Tournoi open

Tournoi open du 11 au 26 juin pour les catégories : 11-12 ans ; 13-14 ans ; 15-18 ans garçons et filles et +35 ans hommes et femmes.

Carte été

La carte été à 75 € pour les adultes et 50 € pour les jeunes (jusqu'à 18 ans). Elle vous donne accès aux 4 cours extérieurs et au cours couvert (1 salle) du 1^{er} juin au 30 septembre (réduction sur cette carte uniquement le 30 mai pour la journée promotion du tennis).

**FOOTBALL FÉMININ****Sport pour toutes !**

Cébazat Sports et le Clermont foot, dans le cadre de l'Entente 2C2F, ont organisé le 7 février une séance d'essai gratuite au football pour toutes les jeunes filles de 6 à 12 ans, qui souhaitaient se familiariser avec cette discipline. L'engouement pour ce sport est toujours d'actualité, puisqu'une vingtaine de

jeunes filles, dont 7 novices, ont participé à cet événement sportif. Des éducatrices diplômées ont proposé des matchs, des jeux ludiques d'adresse, de motricité et de perfectionnement, selon les niveaux et capacités de chacune. L'ambiance était à l'image du club local, qui met un point d'honneur à valoriser le

jeu et le plaisir avant les performances. Un système de parrainage a permis à quelques adhérents de gagner une place pour aller voir un match du Clermont foot. Cette initiation avait pour objectif de renforcer les effectifs féminins du club, qui accueille déjà plus de 80 joueuses, soit un quart des licenciés. ■

CÉLÉBRATION**Les motards inaugurent leur local**

L'Amicale des motards de Cébazat a inauguré son local, mis à disposition par la Ville, en présence de Flavien Neuvy, maire. Samedi 21 mars, ils étaient nombreux à découvrir le nouveau lieu de ralliement de ces passionnés de deux roues. Les bénévoles de l'association, récemment créée, disposent d'un garage situé impasse du Pont dans lequel ils pourront échanger entre motards et envisager un peu de mécanique. Une nouvelle aventure qui commence pour l'Amicale des motards de Cébazat, qui compte déjà 69 adhérents. ■



CYCLISME

Les défis sportifs d'Espèce et course

L'association a reconduit sa manifestation Les Coteaux de Cébazat, qui proposait trois défis relevés par de nombreux sportifs. La course de 10 km a rassemblé 174 concurrents adeptes du chrono et du sprint et le trail a séduit 140 coureurs avides de sensations fortes, avec un parcours plus sauvage et plus endurant. 32 marcheurs étaient également au ren-

dez-vous pour 12 km de plaisir sur les sentiers qui nous entourent.

L'engouement pour ce rendez-vous reste constant, ce qui laisse déjà présager les prémices d'une prochaine édition.

Palmarès :

Course : Victor Neto, 43 ' 56 "

Trail : Vivien Reynaud, 1 h 28' 22" ■



La gymnastique s'est brillamment illustrée !



Durant les vacances scolaires, 13 jeunes gymnastes ont participé à un stage de perfectionnement organisé par la section Gymnastique enfant de l'Amicale laïque. Pendant trois jours, les jeunes sportives ont pu pratiquer la poutre et différents agrès qui n'ont plus de secret pour elles. Anne-Solène, coach sportif de Gym Nature, structure

qui intervient au sein de la section locale, a accompagné les jeunes au cours de ce stage. Comme d'habitude, la gymnastique adulte avait maintenu le maximum de cours pendant les vacances (step, stretching, gym d'entretien, gym douce). En compagnie d'Annie, l'animatrice, le groupe de

gymnastique douce en a profité pour fêter le carnaval avec humour et fantaisie. Vous êtes intéressés par les activités de l'Amicale laïque ? Il est toujours possible de vous inscrire. ■

RENSEIGNEMENTS
sur le site
www.alcebazat.com

Le souvenir Pascal- Bedu, une épreuve d'endurance et de sprint

Après un premier départ pour les catégories pré-licenciés, pupilles, poussins, minimes et benjamins, la course cycliste en souvenir de Pascal-Bedu a mis en lice 75 coureurs de 3^e catégorie, venus en découdre pendant environ deux heures. Ce fut un dimanche animé dans les rues de Cébazat où les cyclistes ont défilé à une cadence infernale. La grande course s'est terminée par un sprint final à deux, où Maxime Roger du club de Cournon remporte la victoire, suivi de près par l'Issoirien William Dupuis. Les bénévoles de Cébazat Animations et l'Étoile Cycliste Clermontoise ont établi le classement pour chaque catégorie et ont procédé à la remise des récompenses.

Humour et sensibilité avec **L'Espoir**



L'atelier théâtre de l'association L'Espoir est remonté sur scène avec un nouveau spectacle, fort en émotion. Après des mois de répétition, les artistes amateurs de la résidence Soleil, accompagnés de comédiens confirmés, ont interprété des personnages haut en couleurs, dans la pièce intitulée "Pourquoi Johnny ?".

Cette comédie, adaptée par la compagnie Facteur 4 pour les résidents déficients intellectuels de L'Espoir, livre une multitude de messages autour de la vie d'un homme dont la célébrité n'est plus à présenter. "Une rébellion de fans de Johnny Halliday se foment. La cause ? Johnny, à bout de forces, décide de mettre un terme à sa carrière. Impensable pour tous, ils organisent l'enlèvement de leur idole afin de le ramener à la raison."

Thierry Demay, le metteur en scène, met un point d'honneur à ce que les comédiens prennent du plaisir sur scène. Le public le ressent et c'est aussi la clé du succès pour ces passionnés de théâtre, qui trouvent dans les arts un véritable mode d'expression ; cela leur permet de vivre leur vie pleinement, au-delà du handicap.

Le trio burlesque Les Égocentriques a prolongé la soirée. ■

DIVERTISSEMENT

Les lotos, ça peut rapporter gros !



En ce début d'année, les lotos ont fleuri sur la commune, apportant un air de fête, créant un espace de rencontre et offrant une chance aux participants de remporter le gros lot.

Ces rendez-vous, qui contribuent à l'animation locale, sont bien accueillis par les familles à cette saison et ils permettent aux associations de diversifier leurs recettes. Les clubs de judo et de football, le Club Regain, Cébazat Commerce Artisanat, l'ARAC et l'école élémentaire Jules-Ferry ont rempli les salles et ont comblé les heureux gagnants avec des séjours paradisiaques, les derniers produits high-tech, ou encore des jouets pour les enfants.



Des musiciens solidaires et généreux

L'association Cébaz'Tempo a reconduit son traditionnel concert solidarité qui, comme son nom l'indique, a pour objectif de soutenir une association caritative, à savoir cette année Handi Cap Evasion. Parce que Cébaz'Tempo apporte du lien entre les musiciens et favorise les échanges culturels, elle a invité l'orchestre des Martres-de-Veyre, sous la direction de Franck Robert, à rejoindre l'harmonie de Cébazat pour une soirée généreuse.

Les musiciens ont donné un concert exceptionnel au profit de Handi Cap Evasion, qui organise des randonnées

en montagne dédiées à des personnes handicapées moteur ou de type sensoriel et à mobilité réduite. L'association est équipée de la "Joëlette", fauteuil spécial tout terrain, mono roue, avec des brancards avant et arrière, une suspension et un frein. Adaptée à tous types de handicaps, même très lourds, la "Joëlette" permet de pratiquer sur tous les sentiers, même les plus escarpés. Grâce aux dons récoltés lors de cette soirée, Handi Cap Evasion va pouvoir poursuivre ses actions en direction d'un public en difficulté. ■

Brocante musicale

suivie d'un spectacle décapant



La brocante musicale a réuni pour sa deuxième édition des passionnés et curieux de musique, venus dénicher le

vieux vinyle introuvable, le bouquin qui se fait l'écho de la chanson française ou encore des instruments ou acces-

soires en lien avec la musique. Certains ont trouvé la perle rare et n'ont pas manqué d'échanger avec les exposants et les bénévoles de l'association C'Ma chanson. Cette promenade musicale a conduit les mélomanes dans l'antre de Sapritch qui proposait, après la brocante un spectacle atypique et décalé à Sémaphore. Sapritch dresse l'évolution du monde musical sans mâcher ses mots. Il secoue le public en revenant sur les succès de la chanson française, comme sur les "flops" les plus marquants,

analyse et décortique la chanson pour nous en dévoiler les rouages. Après un historique instructif et un balayage peu réjouissant de quelques célébrités, il s'attaque aux musiques actuelles sans ménagement ! On retiendra les principaux courants musicaux qui façonnent l'histoire de la chanson française. ■



Un goût d'Aveyron dans l'assiette

L'association l'Aveyronnaise a réuni près de 140 adeptes de l'aligot lors de son repas traditionnel organisé chaque année à Sémaphore. Une belle façon de rassembler les amoureux de l'Aveyron et de faire découvrir les plats typiques qui réchauffent les cœurs. L'objectif des bénévoles était surtout de créer un moment de détente et de partage, animé en musique par l'orchestre de Maurice Robert.



L'AVF vous invite au théâtre

L'AVF Cébazat a diversifié ses activités et a innové en proposant une soirée théâtrale. La troupe Les Pourkoipanou de l'Amicale laïque de Châteaugay a joué une pièce drôle et émouvante, devant un public chaleureux qui a su déceler le talent de ces comédiens passionnés. Cette œuvre collective,

écrite et mise en scène par les acteurs eux-mêmes, évoque le quotidien d'une famille tout à fait ordinaire. Il est fait de fous rires, de quiproquos, de mensonges et de grandes vérités. Bref on ne s'ennuie pas ! Cette soirée a ravi les organisateurs, les artistes et le public conquis. ■

ÉCOLE DE MUSIQUE

Pédagogie, rencontres, évaluations et valorisation : le cœur des activités de l'école de musique

Avec près de 400 heures de cours données chaque semaine, l'enseignement est sans aucun doute le cœur de l'activité de l'école de musique. Mais, en parallèle, elle organise aussi de multiples moments d'échange, qu'ils soient inter-écoles, avec des pédagogues de renom ou encore avec des artistes de toutes statures, comme le week-end autour de la trompette.

Un week-end autour de...

Plus d'une cinquantaine d'élèves et leurs professeurs venus de douze écoles de musique voisines se sont retrouvés durant tout un week-end pour préparer un concert en grands ensembles. Deux jours pendant lesquels ils ont non seulement travaillé plusieurs heures mais aussi pris leurs repas en commun ou encore dormi chez l'habitant, un véritable stage en somme, propice à l'échange et à l'émulation entre élèves unis par leur instrument de musique commun : **la trompette !** Et l'on peut dire qu'au-delà des répétitions, les organisateurs leur avaient concocté un menu complet : trois concerts (ensemble



baroque, quintette de cuivres et ensemble de trompettes), deux classes de maîtres, des vidéos thématiques et des enregistrements en boucle pendant les moments de pause, la découverte d'instruments anciens comme la trompette naturelle, le cornet à bouquin, la

saqueboute et même le surprenant serpent ! Au final un programme riche et vitaminé, d'une grande valeur pédagogique et culturelle dont auront pu profiter les élèves évidemment, mais aussi un public de non avertis à qui était également adressée cette manifestation. ■

Nos élèves distingués au concours national du jeune musicien de Lempdes

- Camille BRESSOULALY 1^{er} prix, flûte traversière.
- Corentin BIOCHE 2^e prix, clarinette.
- Sylvain COLLARDEAU 3^e prix, trompette.
- Morgane SIMIEZ 2^e prix, saxophone
- Paul DESBONNETS 1^{re} mention, saxophone

Auditions de classe

Comme chaque année, à partir d'avril vient le temps des évaluations du travail effectué et des apprentissages acquis tout au long des dix mois de cours. Ces évaluations se font sous forme de concerts publics proposés par chacune des classes et permettent aux jurys professionnels, aux membres des familles, aux amis ou encore aux curieux ou passionnés de musique d'apprécier les efforts fournis par les élèves et de mesurer leur évolution au fur et à mesure des années qui passent.

Concert d'été, vendredi 26 juin

Véritable point d'orgue de l'année scolaire, cette soirée débute à 19 h avec la traditionnelle remise des diplômes par les maires de Cébazat, Châteaugay et Blanzat, les trois communes qui coopèrent à la mise en œuvre de l'école de musique. Ce moment solennel qui récompense et valorise le travail des élèves se prolonge à 20 h 30 avec le dernier concert de l'année sur la scène de Sémaphore en réunissant l'intégralité des plus jeunes musiciens : bouquet final ! ■

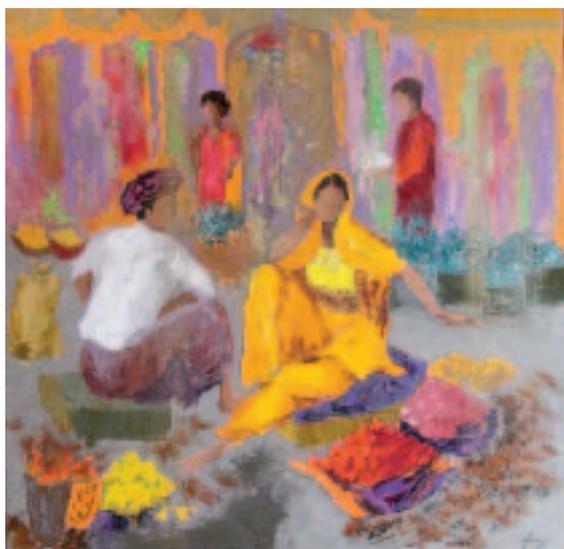


Retrouvez le programme complet des manifestations de l'école de musique sur www.cebazat.fr

SAISON DES EXPOSITIONS

L'art sous toutes ses formes à la **maison des expositions**

Du 17 avril au 3 mai : peintures des adhérents de l'Accueil des villes françaises - AVF Cébazat. Réalisées lors de l'atelier aquarelle animé par Yves Raison et de l'atelier peinture (acrylique, huile, pastel) de Daniel Mallet, les œuvres figuratives et abstraites illustreront le travail des amateurs d'art de l'AVF, novices ou non.



Du 8 au 24 mai : peintures et sculptures de Catherine Finazzi.

Venez découvrir une série de toiles abstraites utilisant diverses techniques (acrylique, huile, pigments, feuilles métalliques) et des peintures à l'huile figuratives, qui invitent au voyage. Une vingtaine de sculptures utilisant argile, racines et métaux sublimeront l'exposition.



Du 12 au 28 juin : meubles en carton d'Alexia Couderc, peintures d'Alexandra Bertrand, et mosaïques de Mireille Dousse.

Trois artistes plasticiens se partageront le lieu pour une exposition originale.

Mélange des genres et des univers pour une promenade artistique éclectique !

Du 25 septembre au 12 octobre : peintures des élèves de l'Atelier Diagonales.

À l'issue des cours de dessin et de peinture personnalisés, voici le fruit du travail d'une cinquantaine d'artistes en herbe, dans une exposition collective. Les élèves ont travaillé autour d'une recette de cuisine, chacun s'est exprimé avec la technique de son choix : peinture à l'huile, acrylique, aquarelle ou technique mixte. La recette évoque la convivialité et le partage et ces représentations seront allusives, poétiques, fantaisistes voire symboliques.

Les **métiers d'art** ont de l'avenir



Les journées européennes des métiers d'art ont une fois de plus conquis les visiteurs avec des créations uniques, authentiques et originales, révélatrices du savoir-faire et de l'excellence des artisans d'art. Cette créativité, tous les partenaires et officiels venus soutenir cette initiative culturelle l'ont soulignée. Cette édition, consacrée à l'innovation a fait la part belle cette année à trois lycées professionnels, venus présenter leur formation aux métiers d'art (verre, design, ferronnerie, maroquinerie, communication visuelle, graphisme, décor...).

SÉMAPHORE

Les écoliers vont au théâtre

La municipalité propose tout au long de l'année des actions culturelles en direction des jeunes. Cela se traduit par des visites d'expositions d'art, des concerts, des spectacles de danse, de théâtre ou encore des projections de films.

L'idée est de sensibiliser les enfants aux événements locaux, de les associer aux activités qui se déroulent sur la commune et surtout de leur donner accès à la culture. Dotée d'une salle de spectacles et d'une école de musique, la Ville a décidé d'ouvrir les portes de ses structures aux plus jeunes et de leur offrir des moments d'éveil et de découvertes. Si l'école Jules-Ferry, et en particulier la classe de CE2, participe déjà à un projet culturel original en collaboration avec



l'école de musique, « l'orchestre à l'école », l'éveil culturel se poursuit dans la grande salle de Sémaphore avec des spectacles

jeune public, destinés aux enfants scolarisés dans les trois groupes scolaires de la commune (Jules-Ferry, Pierre-et-Marie-Curie, Ste-Cécile).

Histoire d'amour et théâtre de papier pour les primaires

La Compagnie du Désordre a séduit les écoliers avec sa pièce de théâtre « Ils se marièrent et eurent beaucoup ». C'est une histoire qui donne envie de tomber amoureux, que l'on ait 7 ans ou 107 ans. Pilip Forgeau met en scène un texte de Philippe Dorin, qui parle de la naissance du sentiment amoureux, des premiers émois, des premières rencontres entre garçons et filles.

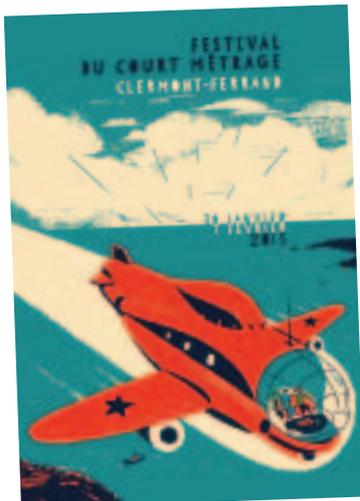
Aussitôt plongés dans le décor de fête foraine abandonnée, propice aux rencontres amoureuses, les jeunes spectateurs se laissent embarquer dans cette romance poétique, légère et pleine de fraîcheur. La scénographie et le jeu des comédiens opèrent et le public est immédiatement captivé. Les enfants ont goûté aux joies du théâtre grâce à cette représentation originale.

Quant aux **Ateliers du Capricorne**, c'est dans l'univers de Sempé qu'ils ont embarqué les enfants. Le célèbre dessinateur prête sa plume pour créer Marcellin Caillou, un personnage fragile, sensible, qui a su attendrir les enfants. Ces derniers ont suivi avec attention les aventures de ce drôle de bonhomme dont la rencontre avec René Râteau change l'existence. Une pièce tendre, qui aborde un nouvel aspect du spectacle vivant. ■



Doggy Blues a enchanté les petits

Cette saison, les élèves de maternelle ont exploré le monde du spectacle vivant à travers une pièce hilarante et dynamique dans laquelle le comédien Fabien La Sala, de la Compagnie Rêve de Singe joue les acrobates, aux côtés de son fidèle compagnon, son chien. Doggy Blues, c'est un duo drôle et tendre entre un maître et son chien, une belle histoire, pleine d'humour et de rebondissements qui amuse les enfants. Les élèves ont pris place dans le théâtre de Sémaphore et se sont tout de suite immergés dans le décor animé et ludique. Captivés par les scènes de cache-cache et par les séances de dressage improbables, les enfants ont ri aux éclats, signe de succès pour cette pièce.



CINÉMA

Le Festival du court-métrage à la rencontre des **scolaires**

Le Festival du court-métrage et la Cinémathèque Régionale OROLEIS ont diffusé à Sémaphore un programme de courts-métrages destiné aux enfants des écoles élémentaires de Cébazat. Le jeune public s'est délecté de 7 films d'animation, drôles, tendres, parfois imaginaires ou très réalistes. Cette séance décentralisée a permis aux petits Cébazais de découvrir les secrets du 7^e art et de participer à cet événement culturel régional incontournable. Ce fut une façon de les sensibiliser à l'art de la scène, du jeu, de la transmission des émotions, mais aussi de les initier à la prise de position, à l'expression d'un point de vue. À l'image des jurys, les enfants ont donné leur avis sur la projection et ont livré leur coup de cœur. ■



TROIS RENDEZ-VOUS À NOTER SUR VOS AGENDAS

Avis aux amateurs de musique, de cirque, de théâtre et de convivialité !

Armelle Ita, qui a remporté le prix Claude-Miaille de la Ville de Cébazat lors des dernières rencontres Matthieu-Côte, présente un univers mêlant chanson et musique du monde. Piano et chœurs, calebasse et percussions, flûte et clarinette s'entremêlent dans un groove constant

et sans cesse renouvelé, porté par la voix angélique et brumeuse d'Armelle. Après une semaine de travail, elle vous attend pour son concert de fin de résidence.

Le Cirque Bang Bang, est en effervescence. Après le succès mondial de *Post*, il crée un projet en deux volets, *Still Life*,

un mini-spectacle de rue et *Slow Futur*, un spectacle conçu pour leur chapiteau mais aussi pour les grandes salles. C'est un extrait de ce second volet qu'Elsa et Martin vous présenteront, avec la découverte d'un objet unique conçu pour l'occasion : un tapis roulant de 8 mètres,

comme si ce n'était déjà pas assez compliqué de jongler au sol.

Enfin, **Athra** est de retour à Cébazat. Béatrice Chatron vous invite dans son laboratoire pour écouter les extraits musicaux qui ponctuèrent la prochaine création théâtrale *Les Yeux Ouverts*. Elle sera accompagnée

de deux musiciens, auteurs-compositeurs du projet : Yoann Sanson, électro-acousticien et Yi Ping Yang, compositeur et percussionniste virtuose internationale. *Slow Futur* et *Les Yeux Ouverts* seront présentés en 2016 dans le cadre de la prochaine saison culturelle ! ■



La nouvelle saison culturelle en avant-première

À noter sur vos agendas, le 12 juin l'équipe de Sémaphore dévoilera la programmation de sa 18^e saison culturelle. Elle nous livrera ses coups de cœur, ses perles rares, ses choix innovants et audacieux et nous fera découvrir aussi bien des pointures du spectacle vivant que des nouveaux talents. Le programmateur artistique nous promet une fois de plus une saison éclectique avec du théâtre, de la musique, du cirque, de la danse, de l'humour... Mais aussi 4 jours intenses autour de la chanson française, avec son festival Sémaphore en chanson, devenu l'événement incontournable à Cébazat.

Présentation de la saison culturelle 2015-2016, vendredi 12 juin à 20 h 30 sur réservation au 04 73 87 43 48.

ARMELLE ITA
Lundi 4 mai à 18 h,
à Sémaphore.

CIRQUE BANG BANG
Jeudi 7 mai à 18 h,
Chapiteau, complexe sportif
Jean-Marie-Bellime.

ATHRA & CIE
Mercredi 20 mai à 18 h,
à Sémaphore, hall.

Gratuits. Sur réservation
au 04 73 87 43 48.



14 830 € récoltés pour le Téléthon !

Les maires, les élus et les bénévoles des communes de Blanzat, Cébazat, Châteaugay, Durtol, Nohanent, Sayat, qui ont participé au téléthon de la vallée du Bédat se sont réunis pour faire le bilan de cet événement. Un chèque de 14 830 € a été remis à l'AFM Téléthon.

Course cycliste de la vallée du Bédat

Le circuit des communes du Bédat, organisé par les clubs de l'agglomération clermontoise, avec le concours du SIVOM de la Vallée du Bédat, a ouvert la saison cycliste. Félicitations à Sylvain Georges du Team Pro Immo qui parcourt les 126,6 km de la course élite en 3h 6min 46 s.



Le 19 mars un hommage a été rendu aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



Lâcher de ballons

Félicitations à Charlotte, Flavie, Louise, Baptiste, Charles, Lucas, Paul, Vincent et William, les lauréats du lâcher de ballons du 14 juillet.

Le carnaval des enfants

Costumés, les enfants, parfois accompagnés des parents ont célébré mardi gras.
Amusés et excités, ils ont fait perdurer la tradition !
Riant aux éclats, les plus petits ont dansé et chanté,
Naviguant dans les rues de la cité, les plus grands ont interpellé les badauds.
Attendrissant et touchant, ce petit monde s'est émerveillé.
Virevoltant et chahutant, les personnages surprenants se sont amusés.
Arc-en-ciel de couleurs, clowneries, fantaisie, réjouissance donnant un sentiment de...
Liberté.



Accueil de **loisirs**



L'île
aux **câlins**

Maternelle
Jules-Ferry



École
Sainte-Cécile



Maternelle
Pierre-et-Marie-Curie



Relais **assistants maternels**



RELAIS ASSISTANTS MATERNELS



Nouvelle dynamique pour les acteurs de la petite enfance

Le relais assistants maternels a adopté un nouveau rythme de vie depuis l'arrivée de Lucie Bobichon, nouvelle animatrice de ce pôle de L'île aux cédins.

Désormais, les assistantes maternelles bénéficient d'une matinée supplémentaire pour offrir aux enfants qu'elles accueillent des temps collectifs, favorisant les rencontres, les découvertes et la socialisation. Une nouveauté qui tente de répondre au mieux aux attentes des familles et des "nounous".

L'éducatrice de jeunes enfants propose des activités thématiques lors de ces "ateliers-jeu", mais aussi un accompagnement personnalisé pour les assistantes maternelles et les parents ou futurs parents. Au-delà des missions qui incombent au RAM, Lucie a d'ores et déjà plusieurs projets en tête, qu'elle envisage

de développer, en lien avec les assistantes maternelles qui fréquentent le relais, afin d'apporter une dynamique supplémentaire à la structure. C'est l'aboutissement d'un travail commun avec les assistantes maternelles, qui échantent, partagent et font part de leurs besoins. Guidées par le

même objectif, à savoir l'intérêt de l'enfant, les « nounous » et l'animatrice mettent tout en

œuvre pour faire du RAM un lieu de vie accueillant et structurant pour les petits. ■

Plus d'infos

Le RAM lance sa newsletter ! Les assistantes maternelles reçoivent dorénavant tous les mois la lettre d'information du relais, qui leur permet de rester informées et de créer du lien. Dates à retenir, planning du mois, moments de convivialité, informations liées à l'évolution du métier, tout y est !

Les temps collectifs en images



Autour des sens. *On touche, on observe, on écoute ; les enfants ont exploré leurs sens lors d'ateliers découverte ludiques et ont pu faire part de leur ressenti. Des expériences intéressantes qui ont suscité tout l'intérêt des petits.*

On bouge !

Les enfants ont découvert le plaisir d'être en mouvement, par le biais de la psychomotricité. À travers un parcours semé d'obstacles, ils ont appris à renforcer leur habileté et à développer leur autonomie, sous le regard bienveillant de leur assistante maternelle. C'est une façon aussi pour les petits d'acquérir de nouvelles responsabilités et de la confiance en eux et en leur entourage.



Lecture. *Parce que la littérature enfantine est essentielle au développement de l'imaginaire de l'enfant, des sorties à la médiathèque sont organisées régulièrement. Les enfants écoutent avec attention les lectures d'histoires proposées par la bibliothécaire. Puis, pour se familiariser davantage à la lecture, chaque enfant choisit un livre et le feuillette à son rythme avec l'adulte de son choix. Une belle ouverture à la culture.*



Miam !

La découverte des sens s'est poursuivie dans l'assiette. Les enfants ont cuisiné ! Ils ont manipulé les ingrédients, mélangé, façonné de petits biscuits puis dégusté. Quel bonheur de mettre la main à la pâte !



CHORALES

Tous à l'unisson !



Les deux chorales de l'école élémentaire Jules-Ferry et l'orchestre à l'école baptisé "Ferry'band" ont offert un merveilleux moment musical à leurs familles. Tels de vrais artistes, les petits chanteurs, accompagnés par Alexandre Belot à la guitare, ont investi la scène de Sémaphore autour des musiciens en herbe,

orchestrés par Gérald Pelletier. Le concert alternait chants à capella, avec des grands classiques comme *Armstrong*, reprise de Claude Nougaro ou *Lili*, de Pierre Perret, et morceaux pour orchestre avec les instrumentistes. Chaque partition mettait à l'honneur un pupitre (famille d'instruments), permettant ainsi de décompo-

ser l'orchestre et de présenter le talent de chaque musicien. Ce fabuleux projet d'école, mené avec l'école de musique a réuni la chorale des CE1-CE2, celle des CM1-CM2 et la classe orchestre qui a accompagné les choristes sur le célèbre morceau *Heal the world* de Michael Jackson, pour un final époustouflant. ■

RECHERCHE

Tout savoir sur le cerveau

Dans le cadre de la semaine du cerveau, Christelle Gremeau-Richard, chirurgien-dentiste et chercheur, et Léoïc Monconduit, chercheur, sont intervenues dans les classes de CE2 de l'école Ste-Cécile et CM1 de l'école Pierre-et-Marie-Curie, pour les sensibiliser aux enjeux de la recherche.

Ces deux spécialistes, qui travaillent au laboratoire de recherche sur la douleur ont fait le point sur l'état des connaissances actuelles sur le cerveau et sur les dernières avancées scientifiques, sur plusieurs thèmes phares : mémoire, créativité, conscience et perception, douleurs et maladies, intelligence artificielle et addictions, etc. Sous forme d'atelier ludique, elles ont suscité l'intérêt des élèves sur les sens, le poids et la couleur du cerveau et les nombreuses subtilités de l'organe le plus complexe du corps humain. Les plus curieux ont même pu manipuler des cerveaux de veaux !

ALSH

Des esprits vifs pour des loisirs créatifs !

Les artistes en herbe de l'accueil de loisirs se sont adonnés à la peinture durant les vacances d'hiver. Ils ont découvert une multitude de façon de peindre, sans utiliser de pinceaux. Les enfants ont créé des œuvres d'art originales et authentiques inspirées d'artistes comme Marc Allante ou Marie-Paule Ferrari avec des objets du quotidien : billes, tampons, pailles, brosses à dents, vaporisateurs, coton ou

tout simplement avec les mains. Ces ateliers créatifs ont été ponctués de sorties à la neige, à la patinoire, au musée, au bowling, afin de varier les plaisirs.

Solidaires et citoyens.

Les mercredis, les enfants sont allés à la rencontre des bénévoles et acteurs sociaux. C'est ainsi qu'ils ont échangé avec les membres passionnés de l'association Ensemble Cébazat pour le Mali, venus



les sensibiliser aux problématiques des ressources naturelles, de la répartition des richesses et leur faire découvrir les actions humanitaires menées en Afrique. Cet élan solidaire les a portés jusqu'à la maison de retraite pour des

animations à partager avec les personnes âgées. Enfin, ils ont aiguisé leur regard "écologique" avec les bénévoles de la société de pêche, sensibles à l'environnement et à la préservation de la biodiversité. ■

Compte-rendu conseil municipal 26 février 2015

Le Conseil municipal a délibéré sur les sujets suivants :

Compte rendu de délégations

• Marchés publics: Fournitures et services - Fleurissement communal 2015 :

- Lot n° 1 : Plantes annuelles - GEMAFLO, 9 590,63 € TTC.
- Lot n° 2 : Arbustes - PLANDANJOU, 8 821,45 € TTC.
- Lot n° 3 : Plantes bisannuelles - MAGUY, 2 214,30 € TTC.
- Lot n° 4 : Bulbes - TULIPES DE FRANCE, 1 443,77 € TTC
- Lot n° 5 : Prestation de service plantation - AGRADIS, 19 837,44 € TTC.
- Lot n° 6 : Plantes pour mosaïque - MAGUY, 1 853,43 € TTC.
- Lot n° 7 : Chrysanthèmes - GEMAFLO, 3 253,25 € TTC
- Lot n° 8 : Art topiaire - STRUCTURAL 3D, 2 208,00 € TTC
- Lot n° 9 : Gestion différenciée - SIMIER, 1 925,08 € TTC
- Lot n° 10 : Plantes en tiges mottes buissons - MAGUY, 4 119,89 € TTC
- Lot n° 11 : Plantes vivaces - SIMIER, 2 004,56 € TTC
- Lot n° 12 : Plantes jardinières - GEMAFLO, 687,72 € TTC.

• Fournitures et services - Renouvellement des équipements de sonorisation du centre culturel Sémaphore

- Lot n° 1 : Système de diffusion sonore principal et enceintes pro-

fessionnelles de proximité, 84 286,73 € TTC

- Lot n° 2 : Ensemble console de sonorisation numérique professionnelle et ses périphériques (table de mixage), 22 320,00 € TTC

• Location d'immeubles et de jardins :

- La convention de mise à disposition de la parcelle AR 46, de 294 m², à usage de jardin, passée avec M. José DA CUNHA, a été résiliée à sa demande, à compter du 5 décembre 2014.

- Dans l'intérêt pour la commune de confier l'entretien de terrains placés en réserve foncière à des particuliers qui souhaitent les cultiver pour leur usage personnel, il a été mis gratuitement, à la disposition de Mme Sandrine DE CASTRO, la parcelle AR 46, de 294 m² et à M. Patrick GRELET, les parcelles cadastrées sections AK n° 63, 67, 73, 77, 79, 80, 81, AL n° 18 et 19 et une partie des parcelles AL n° 2 et 3, d'une superficie totale de 43 778 m².

• Opération foncière

Un avis favorable a été donné au projet d'acquisition par l'EPF-Smaf, agissant pour le compte de Clermont Communauté, de deux parcelles cadastrées section F n° 0756p pour 2 109 m² et n° 1110 pour 255 m², appartenant à la commune, dans le but de réaliser des noues paysagères, rue Robert-Lemoy.

• Régie d'avance

Une régie d'avances a été instituée auprès du service Cébazat Evène-

ments, pour le paiement des dépenses de fonctionnement de ce service, dans la limite d'un montant maximum de 500 € par achat et de 6 000 € par an. Les dépenses désignées seront réglées par chèque.

Habitat

• ZAC des Trois fées - Garantie d'emprunt à LOGILEO

Le Conseil municipal a décidé d'accorder sa garantie à hauteur de 80 % pour le remboursement d'un emprunt d'un montant total de 688 704 € souscrit par la SA LOGILEO auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, pour la construction de 6 logements sociaux individuels rue des Frères Grimm. Il s'agit d'un Prêt Locatif Social qu'elle va contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

TRAVAUX

• Renforcement du réseau Basse Tension route de Châteaugay - Convention de servitude avec ERDF

Une convention de servitude va être passée avec ERDF pour la modification du support existant de la ligne électrique aérienne sur la parcelle cadastrée section BA n° 258, dans le cadre du renforcement du réseau Basse Tension de la route de Châteaugay. En échange de cette servitude, ERDF concède une indemnité de 20 €.

Personnel

• École municipale de musique - Accès à l'emploi titulaire pour un agent contractuel

Dans le cadre de la « loi Sauvadet » du 12 mars 2012 relative à l'intégration de la fonction publique territoriale, le Conseil Municipal, vu l'avis favorable du Comité Technique du 26 février 2015 a décidé d'ouvrir sur l'année 2015, le poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2nde classe à temps complet et d'inscrire les crédis nécessaires aux budgets des exercices correspondants.

• Centre de gestion 63

Adhésion à la mission facultative d'accompagnement à la gestion des situations d'inaptitude physique des agents proposée par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Puy-de-Dôme. La tarification, qui est liée au nombre d'agents publics de la commune, soit 1 500 € pour 100 à 199 agents, pourra être actualisée par décision du Conseil d'Administration du Centre de Gestion.

• Emplois saisonniers 2015

Afin de faire face aux besoins saisonniers durant la période estivale et renforcer les équipes des titulaires, le Conseil municipal a décidé de créer 3 emplois d'adjoints d'animation de 2nde classe à temps complet, affectés à l'accueil de loisirs du 4 au 31 juillet 2015 inclus et 13 postes d'adjoint technique de 2nde classe à temps complet, pour la

période d'avril à octobre dédiés au service Espaces verts.

• Astreintes des services techniques

À compter du 1^{er} mars 2015, seront instaurées les astreintes d'exploitation et de sécurité et les astreintes de décision au sein des services techniques.

Finances

• Conventions de transfert de l'éclairage public des lotissements La Boussadet, Le Hameau de Beausoleil, Les Vignes de la Sarre

Des conventions vont être passées avec les Associations Syndicales des lotissements « La Boussadet », « Le Hameau de Beausoleil », « Les Vignes de la Sarre » stipulant notamment que les équipements sont remis gratuitement à la commune et qu'ils sont conformes au cahier des charges communal. La Ville s'engage à les entretenir et à payer toutes les dépenses afférentes y compris les abonnements et consommations électriques.

• Débat d'orientation budgétaire

Le débat d'orientation budgétaire, étape importante du cycle budgétaire, sert à la jonction de deux exercices, à ouvrir la discussion sur les grands axes de la politique financière de la collectivité avant l'élaboration des propositions qui figureront au budget primitif.

Les collectivités territoriales subiront, entre 2015 et 2017, une baisse des dotations de 11 milliards après une première contribution de 1,5 milliard en 2014. En 2015, c'est un prélèvement supplémentaire de 3,67 milliards qui sera

• *Changement de lieu de réunion du Conseil municipal*

Considérant que la salle du conseil en mairie ne répond plus aux exigences d'accessibilité et de sécurité nécessaires à l'accueil du public, le Conseil municipal se réunira dorénavant dans la salle de conférence du Domaine de la Prade qui répond aux exigences précitées.

opéré dont 1,45 milliard pour les seules communes. C'est un effort considérable qui est demandé.

Il est normal que les communes participent à l'effort de redressement des finances publiques. C'est un devoir. Toutefois, cette baisse drastique et sans précédent aura inévitablement des répercussions plus ou moins importantes selon la santé financière des communes. Elle intervient dans un contexte économique tendu : une croissance quasi nulle, un marché de l'emploi atone, un pouvoir d'achat des ménages limité. De plus, la préparation budgétaire est bien plus difficile que les années précédentes puisque, dans le même temps, d'autres dépenses s'imposent : la revalorisation des grilles indiciaires des catégories C et B pour la 2^e année, la facturation des prestations de crèches au réel soit une baisse prévisible des recettes, entre autres. Dans cet environnement, les collectivités, lorsqu'elles le peuvent et c'est notre cas, ont néanmoins un rôle moteur à jouer pour dynamiser l'économie et l'emploi en préservant un bon niveau d'investissement.

La ligne est claire et il faut s'y préparer sans défaitisme. Tout au

contraire, dans cette situation, nous devons nous inscrire dans une démarche constructive et volontariste qui ne devra remettre en cause ni la qualité des services, ni les engagements pris auprès des Cébazaires lors de notre élection.

• Admissions en non-valeur

Compte tenu des raisons d'irrecouvrabilité, le Conseil municipal a décidé d'admettre en non-valeur six titres de recettes d'un montant total de 1 271,76 €.

• Programme de travaux d'assainissement 2015 - Demande de subvention

Le programme de travaux d'assainissement 2015 est estimé à 364 070 € HT. Il comprend la réhabilitation de regards de visite sur de nombreuses rues (Pierre-et-Marie-Curie, Castaigne, Coutils, Château-gay...), le remplacement des réseaux ou la mise en séparatif des eaux usées rue Pierre-et-Marie-Curie (partie basse), rue de la Maronne (partie haute), aux croisements des rues Dixmier / Mauvaises, Victor-Hugo / Pont de l'Agage, rue Jules-Ferry (au droit du stade), la réfection ou le remplacement du poste de refoulement de Maison Blanche. La Ville va solliciter

l'aide financière de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, à hauteur de 35% du coût HT des travaux et va arrêter le plan prévisionnel de financement de ces travaux.

• Adhésion de la Ville au Club de la Presse

Compte tenu de l'intérêt pour le service culturel Sémaphore du Club de la Presse Auvergne, créé en 1988 à Clermont-Ferrand, la commune va adhérer audit Club, pour un montant de 88 € en 2015.

Administration générale

• EPF-Smaf : Nouvelles adhésions

Nouvelles adhésions de l'EPF/SMAF : le SIVU "Assainissement des Bords de Sioule", la Communauté de Communes « Entre Allier et Bois Noirs » et la commune de Saint-Pierre La Bourlhonne.

• Désignation du Correspondant Défense

Le Conseil municipal a élu Correspondant Défense, M. Patrick ROSLEY, adjoint au maire.

Intercommunalité

• SIVOM de la Vallée du Bédât - Modification des statuts

Par délibération en date du 8 décembre 2014, le Comité Syndical du SIVOM de la Vallée du Bédât a modifié l'article 2 alinéa 2 de ses statuts afin de prendre en compte le transfert décidé après délibérations des Conseils municipaux de Blanzat et de Cébazat en dates du 25 février 2014 et du 19 juin 2014 concernant le réaménagement de la voirie de la rue de Ceyre.

COURRIER DES LECTEURS

Prenez la plume !

Cette nouvelle rubrique vous est dédiée. Exprimez-vous ! Nous attendons vos coups de cœur, vos avis, vos réactions !

Parc de stationnement à Sémaphore

 Lors du marché de Noël, je me suis trouvée bloquée, presque une heure sur le parking de Sémaphore par des ambulances venant secourir une personne en difficulté. Je savais déjà (je suis abonnée à de nombreux spectacles) que ce parking était peu pratique (éclairages aveuglants, pas de communication entre les différents espaces, entrée et sortie mal indiquées...). J'ai pu constater ce jour-là que ce « cul-de-sac », n'offrant aucune échappatoire, pouvait être un vrai piège en cas d'accident ou d'incident grave.

J'attire donc votre attention sur ce problème qui pourrait sans doute facilement être amélioré. **C. R.**

 Vous avez souligné dans votre message des problèmes d'éclairage et des difficultés de circulation rencontrées sur le parking de Sémaphore. Consciente de ces désagréments, la municipalité va améliorer l'éclairage de cet espace dédié au stationnement.

Propreté canine

 Les distributeurs avec poubelle recevant les déjections canines des chiens sont très utiles pour la propreté de la ville. Mais ils n'ont plus de sacs à disposition des propriétaires de chiens depuis quelques mois.

En conséquence les trottoirs et squares, lieux de promenades sont de plus en plus envahis par les déjections, ce qui n'est pas compatible avec nos « trois fleurs ». Certes ces sacs sont distribués gratuitement à la mairie, mais peu de personnes semblent le savoir. Je vais régulièrement m'approvisionner et l'indique aux personnes qui l'ignorent, elles m'en remercient.

Pour diffuser cette information ne pourrait-on pas revoir l'inscription sur chaque distributeur, diffuser l'information dans le magazine Cébazat C'l'info, rappeler aux propriétaires de chien qu'ils peuvent être verbalisés et payer une amende s'ils sont pris sur le fait en oubliant ce « geste citoyen » ?

A. R.

 Cébazat, comme de nombreuses communes, est concernée par le problème des déjections canines. Face à ce constat, la Ville a implanté des dispositifs équipés de distributeurs de sacs et de poubelles à déjections canines et a lancé à plusieurs reprises une campagne de sensibilisation à la propreté canine. Suite à des actes malveillants et à une utilisation abusive et détournée des sacs à déjections canine, la municipalité a décidé en 2013 de retirer ces sacs des distributeurs et de les mettre à disposition des propriétaires de chiens gratuitement, en mairie uniquement. Il faut savoir que cela représente une dépense annuelle d'environ 1 500 euros pour 100 000 sacs achetés. Nous en avons informé les citoyens à plusieurs reprises, mais comme vous le soulignez, il convient d'aborder régulièrement le sujet et de revoir l'information diffusée sur le terrain.



Écrivez-nous ! Mairie de Cébazat - Cébazat C'l'info - Courrier des lecteurs - 8 bis, cours des Pêches.